

ECOLE DU SACRE-CŒUR

Bernadette LACROIX

Directrice

Mouthe, le 03 septembre 2018

Chers parents,

Je suis très heureuse de vous accueillir dans notre école en ce jour de rentrée, et vous souhaite à tous la bienvenue.

Vous trouverez dans ce courrier un certain nombre d'informations qui vous seront utiles pour débiter cette année scolaire. Je vous remercie d'en prendre connaissance. Vous pourrez d'ailleurs les retrouver sur notre site : ecolesacrecoeur-mouthe.fr

Bien cordialement,

Bernadette LACROIX

1. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

❖ L'école compte cinq classes :

CLASSES	ENSEIGNANTS	AIDES MATERNELLES
PS/MS	Frédérique FAIVRE	Isabelle DHOTE
MS/GS	Bernadette LACROIX <i>lundi, mardi, jeudi</i> Lucie DUMONT <i>vendredi</i>	Agnès BAVEREL
CE1/CE2	Lucie DUMONT <i>lundi, mardi</i> Jackie BOUHELIER <i>jeudi, vendredi</i>	
CE2/CM1	Jaouad FERAHTIA	
CP/CM2	Isabelle GIRARD <i>lundi, mardi, vendredi</i> Lucie DUMONT <i>jeudi</i>	

❖ Je pourrai vous recevoir **le vendredi**, jour où je suis déchargée de ma classe, ou **le soir sur rendez-vous**.

❖ Vous pouvez également rencontrer les enseignants sur **rendez-vous**.

2. HORAIRES :

- Attention, ils sont nouveaux cette année. Soyez attentifs à les respecter.

3. GARDERIE, CANTINE:

Vous avez la possibilité d'inscrire les enfants à l'association « Le Petit Tétraz ».

Les animateurs de cette association accompagnent les enfants à l'école et les reprennent en charge aux heures de fin de cours.

4. GOÛTERS Seuls les goûters composés de fruits frais et compotes sont autorisés sur le temps des récréations - pour les Maternelles, merci d'éplucher les fruits et de les mettre dans une petite boîte

5. FREQUENTATION SCOLAIRE :

Elle est obligatoire en Primaire et fortement conseillée en Maternelle pour permettre un meilleur suivi des élèves. Je vous demande de bien vouloir respecter le calendrier scolaire joint à ce courrier.

6. INFORMATIONS IMPORTANTES / REGLEMENT

- ❖ Toutes les informations importantes vous sont communiquées dans le cahier de correspondance ou par mail. Elles doivent être signées afin d'attester que vous en avez pris connaissance.
- ❖ Merci de nous signaler tout changement d'adresse, de numéro de téléphone...
- ❖ Le **REGLEMENT** de l'école est collé dans le cahier de correspondance. Il doit être signé par votre enfant et par vous-mêmes.

7. MANIFESTATIONS

Au cours de l'année, vous serez invités à participer à différentes manifestations auxquelles nous serons heureux de vous retrouver.

8. SORTIES SCOLAIRES

L'école a toujours besoin d'accompagnateurs pour les sorties sportives (ski de fond, cross, piscine) ou culturelles (musée, visite, exposition). N'hésitez pas à vous faire connaître si vous désirez accompagner.

9. LES ASSOCIATIONS DE L'ECOLE :

apel, OGEF et SAINT SIMON: ces trois associations œuvrent pour le bien de l'école et pour vos enfants.

- ❖ L'apel (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) réunit les parents qui s'impliquent dans la réalisation de projets et d'actions visant à faire du lien entre les familles et permettant de gagner de l'argent pour l'investir dans les projets pédagogiques que proposent les enseignants.

Un document plus précis accompagne ce courrier

- ❖ L'OGEF est l'organisme de gestion de l'école catholique. Indispensable à son fonctionnement, elle réunit des bénévoles, souvent parents d'élèves qui ont en charge la gestion financière du fonctionnement de l'école en lien avec le chef d'établissement. Votre présence et votre investissement dans ces structures permettent d'avancer ensemble dans la réalisation des projets.
- ❖ SAINT SIMON est l'association propriétaire de l'école. Elle s'est occupée de la construction de la nouvelle école et gère l'entretien du bâtiment (gros œuvre).

10. MONTANT DES CONTRIBUTIONS FAMILIALES POUR L'ANNEE 2018/2019

- ▶ 1 enfant 280 € (soit 28 € x 10 mois)
- ▶ 2 enfants : 525 € (soit 52,50 € x 10 mois)
- ▶ 3 enfants : 700 € (soit 70 € x 10 mois)

La facture vous sera adressée dans le courant du mois de septembre.

11. DOCUMENTS DE RENTREE

Vous trouverez ci-joint plusieurs documents à lire et à compléter. Merci de retourner très rapidement les documents suivis de *

- ❖ Autorisation de prises de vues/ DROIT A L'IMAGE*
- ❖ Billet de sortie*
- ❖ Assurance scolaire*: souscrire à l'assurance proposée **ou** fournir une attestation d'assurance scolaire
- ❖ Document de l'apel (association des parents d'élèves) *
- ❖ Dates des réunions de parents
- ❖ Le Calendrier des vacances scolaires vous sera adressé dans le courant de la semaine prochaine
